

A.N.E.F PUY DE DÔME

Association Loi 1901

Siège social : 34, rue Niel

63000 CLERMONT FERRAND

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

AUDIT CONSEIL EXPERTISE, SA
Membre de PKF INTERNATIONAL
17, boulevard Augustin Cieussa
13007 Marseille

46, rue Paul Valéry
75016 Paris

AUDIT CONSEIL EXPERTISE, SA
Membre de PKF INTERNATIONAL
17, boulevard Augustin Cieussa
13007 Marseille

46, rue Paul Valéry
75016 Paris

A.N.E.F PUY DE DÔME
Association Loi 1901
Siège social : 34, rue Niel
63000 CLERMONT FERRAND

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association A.N.E.F Puy de Dôme, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 6 juin 2013

Le Commissaire aux Comptes

Audit Conseil Expertise SA,
Membre de PKF International



Guy CASTINEL

Bilan
Association
ANEF PUY DE DOME

Au : 31/12/2012

EUR

* Mission Comptes annuels - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2011	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et développement					
	Concessions, logiciels et droits similaires	34 596	15 607	18 988	28 615	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Total	34 596	15 607	18 988	28 615	
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions					
	Inst. techniques, mat.out. Industriels	394 034	308 383	85 650	55 419	
	Autres immobilisations corporelles	733 784	515 941	217 842	220 766	
	Immobilisations grevées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours	621 745		621 745		
	Avances et acomptes					
	Total	1 749 563	824 324	925 238	276 185	
Immobilisations financières (2)	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	19		19	19	
	Prêts	137 329		137 329	129 677	
	Autres immobilisations financières	12 528		12 528	12 343	
	Total	149 877		149 877	142 041	
Total I		1 934 036	839 932	1 094 104	446 842	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de productions biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		Total				
		Avces et acptes versés sur commandes	963		963	30 272
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	353 262	77	353 185	219 370
		Autres créances	305 045		305 045	59 793
		Total	658 307	77	658 230	279 163
	Divers	Autres titres				
Valeurs mobilières de placement		1 276 681		1 276 681	2 864 081	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		1 915 967		1 915 967	1 202 257	
	Charges constatées d'avance (4)	1 509		1 509	1 273	
	Total II	3 853 429	77	3 853 352	4 377 049	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices					
	Primes de remboursement des emprunts					
	Ecart de conversion Actif					
	Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	5 787 465	840 009	4 947 456	4 823 891	
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents					
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

Bilan

ANEF PUY DE DOME

Au : 31/12/2012

EUR

* Mission Comptes annuels - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent	
Fonds associatifs	Fonds propres			
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	1 006 136	1 024 636	
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves	691 125	701 802	
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice	(224 106)	73 551	
Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	Apports			
	Legs et donations			
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	797 112	725 337	
	Ecarts de réévaluation			
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	150 585	154 101	
	Provisions réglementées	1 007 418	982 173	
	Droits des propriétaires (commodat)			
	Total	I	3 428 271	
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	12 000		
	Provisions pour charges	397 793	387 246	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		70 000	
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)			
	Total	II	409 793	457 246
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	31 214		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	785	365	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	289 709	206 466	
	Dettes fiscales et sociales	679 467	480 302	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	99 165	5 696	
	Autres dettes	9 050	12 211	
	Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance (1)				
	Total	III	1 109 392	705 042
	Ecart de conversion passif			
	Total du passif	(I+II+III+IV)	4 947 456	4 823 891
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an			
	Dettes sauf (1) à moins d'un an			
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	31 214		
Engagements garantis	(3) Dont emprunts participatifs			
	Sur les legs acceptés			
	Autres			

Compte de résultat ANEF PUY DE DOME

Période de l'exercice 01/01/2012 31/12/2012 * Mission Comptes annuels
Période de l'exercice précédent 01/01/2011 31/12/2011 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue	3 790 104	3 504 253
	{ Biens		
	{ Dotations et produits de tarification	93 174	6 224
	{ Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	3 883 279	3 510 477
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels su opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	2 839 123	2 058 355
Remboursement de frais	229 581	196 183	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	176 553	207 948	
Cotisations			
Autres produits (1)	1 784	1 371	
Total des produits d'exploitation	I 7 130 323	5 974 337	
Charges d'exploitation	Marchandises		
	{ Achats		
	{ Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements	427 191	389 891
	{ Achats		
	{ Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	2 944 845	1 528 374
	Impôts, taxes et versements assimilés	272 374	251 591
	Salaires et traitements	2 453 204	2 418 843
	Charges sociales	1 143 668	1 087 586
- sur Immobilisations	104 499	89 889	
{ amortissements			
{ provisions			
Dotations d'exploitation	77	61 131	
- sur actif circulant : provisions	100 549	61 131	
- pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	10 428	8 996	
Total des charges d'exploitation	II 7 456 838	5 836 303	
Résultat d'exploitation	(I-II) (326 515)	138 033	
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés	III	
	Déficits ou excédents transférés	IV	
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	35 915	27 697	
Total des produits financiers	V 35 915	27 697	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	33	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	VI 33		
Résultat financier	(V-VI) 35 882	27 697	
Résultat courant avant impôt	(I-II+III-IV+V-VI) (290 633)	165 730	
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
(2) Y compris redevances de crédit-bail	{ mobilier		
	{ immobilier		

Compte de résultat (suite) ANEF PUY DE DOME

Période de l'exercice 01/01/2012 31/12/2012 * Mission Comptes annuels
Période de l'exercice précédent 01/01/2011 31/12/2011 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions	16 446	14 428
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 057	10 430
	Reprises sur provisions et transferts de charges	1 451	6 667
	Total des produits exceptionnels VII	31 955	31 526
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions	9 179	10 974
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 004	6 989
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	25 244	35 742
	Total des charges exceptionnelles VIII	35 428	53 705
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		(3 473)	(22 179)
	Participations des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI	70 000	
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		70 000
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	7 268 193	6 033 560
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	7 492 300	5 960 009
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	(224 106)	73 551
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'association a acquis un immeuble pour y installer son siège social, la direction et le service administratif. Des travaux sont mis en œuvre en 2012 et 2013. Dans l'attente de l'achèvement des travaux et de la mise en service de l'immeuble en 2013 celui-ci a été comptabilisé en immobilisations en cours.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général résultant des arrêtés du comité de la réglementation comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01. Par ailleurs les établissements sociaux gérés par l'association sont soumis à l'instruction comptable M22.

Les présents comptes annuels sont établis par la combinaison de 5 comptabilités générales tenues par l'ANEF :

- CHRS
- Foyer
- AEMO
- Autres activités sociales
- Association

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.1.1 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

2.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2.1 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage industriels	Linéaire	5 ans
Agencements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

2.1.2.2 Variation des immobilisations

	31/12/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
Logiciels	36	/	/	36
Matériels et outillages	347	55	8	394
Agencements	173	9	0	182
Matériel de transport	215	21	/	236
Matériel de bureau	250	42	9	283
Mobilier	32	0	0	32
Immobilisations financières	142	11	3	150
Immobilisations en cours	0	622		622
Total	1 195	760	20	1 935

2.1.2.3 Variation des amortissements

	31/12/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
Logiciels	6	9	0	15
Matériels et outillages	291	25	8	308
Agencements	97	20	0	117
Matériel de transport	164	15	0	179
Matériel de bureau	161	35	9	187
Mobilier	29	2	0	31
Total	748	106	17	837

2.1.3 Créances

Toutes les créances sont à échéance à moins d'un an à l'exception des prêts.

Prêts	Total	- 1 an	+ 1 an
1 % logement	137	3	134

2.1.4 Produits à recevoir

Factures à établir :	64
Divers :	6
Intérêts courus :	18



2.1.5 Placements

Les placements sont entièrement constitués par des comptes à terme.

		Souscription	Echéance
Banque Nuger	625 K€	06/12	06/15
Caisse d'Épargne	652 K€	05/12	05/17

2.1.6 Charges constatées d'avance

Charges courantes d'exploitation : 2 K€.

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs et réserves (rubrique fonds propres au bilan)

	31/12/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
Fonds associatifs	1 024		18	1 006
Réserves de trésorerie	323			323
Réserves de compensation	379	42	53	368
Total	1 726	42	71	1 697

2.2.1.2 Ventilation des fonds associatifs au 31/12/2012 (rubrique fonds associatifs au bilan)

Le présent tableau a pour but de présenter les 3 652 K€ de fonds associatifs, avant affectation du résultat 2012, en fonction de deux critères :

- Activité (CHRS, Foyer, AEMO, autres activités sociales, association)
- Propriété des fonds (fonds propres de l'association ou fonds laissés à disposition de l'association par ses financeurs dans le cadre d'une réglementation spécifique et dans le cadre de la poursuite de ses activités).

	CHRS	Foyer	AEMO	Autres activités sociales	Association	Total
Fonds propres de l'association	4	34	4	0	964	1 006
Fonds laissés à disposition	1 208	457	409	572	0	2 646
Total	1 212	491	413	572	964	3 652

2.2.2 Report à nouveau avant répartition du résultat

Tableau du report à nouveau avant répartition du résultat	
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées :	
- à l'exercice	510
- aux exercices ultérieurs	287
Report à nouveau non affecté des activités sous contrôle de tiers financeurs	
Report à nouveau des activités propres de l'association	
SOLDE	797

2.2.3 Fonds dédiés

Nature	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Accompagnement vers et dans le logement	70 000	70 000	70 000	0	0

2.2.4 Provisions pour risques et charges

2.2.4.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	31/12/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
Provisions pour risques	0	12		12
Provisions pour charges	387	93	83	397
Total	387	105	83	409

Les provisions pour charges sont principalement des provisions pour travaux (82 K€) et des provisions pour retraite (181 K€).

Les provisions pour risques (12 K€) couvrent un risque prud'homal.

2.2.5 Provisions règlementées

	31/12/2011	Augmentations	Diminutions	Solde 31/12/2012
Réserve de trésorerie	23	/	/	23
Différence sur réalisation d'éléments d'actifs	959	25	/	984
Total	982	25	/	1 007

2.2.6 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Cette provision est calculée et comptabilisée pour les salariés à partir de 10 ans ou 3 ans (selon le financeur) avant le départ en retraite estimé en ajoutant chaque année suivante $1/10^{\text{ème}}$ ou $1/3$ supplémentaire pour obtenir l'année du départ une provision égale à l'indemnité de départ.

Un coefficient de charges sociales de 60 % est appliqué à ce calcul.

31/12/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
134	73	27	180

2.2.7 Etat des dettes

Toutes les dettes sont à échéance à moins d'un an.

2.2.8 Détail des charges à payer

Fournisseurs	14
Personnel	196
Organismes sociaux	119
Etat	22
	—
	351 K€

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Prix de journée	2 157 K€
Dotation globale	1 633 K€
Subventions	2 909 K€
Participations usagers	15 K€
APL - ALT	186 K€
Remboursement frais de personnel	108 K€
Prestations de services	93 K€
Transfert de charges entretien	13 K€
Reprises de provisions	84 K€
Autres	2 K€
Total	7 200 K€

3.2 Résultat exceptionnel (- 3 K€)

Produits :

- Reprises de provisions réglementées	1
- Cessions d'actifs	1
- Amortissement subventions d'investissements	13
- Produits sur exercices antérieurs	16
	31

Charges :

- Cession d'actifs	1
- Dotation aux provisions réglementées	25
- Charges sur exercices antérieurs	9
	35

3.3 Résultat par activité ou établissement

Service	Résultat comptable	Réincorporation résultats antérieurs	Résultat administratif
CHRS	-57	46	-11
Foyer	67	31	98
AEMO	23	16	39
ASLL	5	0	5
Spécifique Hôtels Cohésion sociale	-277	404	127
Spécifique hôtels Conseil général	19	0	19
RSA	-28	24	-4
Médiation locative	32	0	32
AVDL	0	0	0
Service urgence	4	0	4
Service insertion	1	-11	-10
Association	-13	0	-13
Total	-224	510	286

4 Autres informations

4.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des trois plus hautes rémunérations et avantages en nature versés aux salariés s'est élevé à 194 K€ en 2012.

Les dirigeants bénévoles n'ont reçu aucune rémunération.

4.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires comptabilisés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	8 K€
Honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	0 K€
Honoraires totaux	8 K€

4.3 Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Cumul des droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice : 7 352 heures

4.4 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Nombre de personnes	Nombre d'ETP
Cadres	12	11
Autres	78	70
TOTAL	90	81